

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE DE DREUX

DÉCISION N°2025-125

**DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES,
ASSEMBLÉES, COMMANDES PUBLIQUES,
CITOYENNETÉ, GUICHET UNIQUE**

Le Maire de la Ville de Dreux, Conseiller régional,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, alinéa 31,

VU l'article L.2122-17 du Code général des collectivités territoriales instaurant qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par un adjoint, dans l'ordre des nominations et, à défaut d'adjoint, par un conseiller municipal désigné par le conseil ou, à défaut, pris dans l'ordre du tableau.

VU la délibération n°2022-215 du 13 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au Maire pour autoriser les mandats spéciaux que les membres du Conseil municipal peuvent être amenés à exercer, dans le cadre de leurs fonctions, ainsi que le remboursement des frais afférents prévus à l'article L.2123-18 du Code général des collectivités territoriales.

CONSIDÉRANT que Monsieur Pierre-Frédéric Billet, Maire et Madame Silvia Cousin, conseillère municipale déléguée au jumelage, se rendront à Evesham, près de Philadelphie aux États-Unis, du lundi 23 juin au dimanche 29 juin 2025.

CONSIDÉRANT qu'à cette occasion, Monsieur Pierre-Frédéric Billet, Maire et Madame Silvia Cousin conseillère municipale déléguée au jumelage, pourraient être amenés à prendre en charge les frais suivants :

- Transports (avion, voiture, carburant)
- Repas et éventuelles invitations des élus d'Evesham et membres des associations de jumelage
- Présents pour les élus et associations impliquées dans le jumelage (fleurs, cadeau, etc)
- Invitations et accès aux sites d'entraînement et de jeu à Philadelphie de l'équipe de basket de NBA Sixter's dans laquelle joue le Drouais Guershon Yabusele,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'accorder à Monsieur Pierre-Frédéric Billet, Maire, un mandat spécial pour une mission à Evesham, près de Philadelphie, États-Unis, du lundi 23 juin au dimanche 29 juin 2025.

ARTICLE 2 : d'accorder à Madame Silvia Cousin, conseillère municipale déléguée au jumelage un mandat spécial pour une mission à Evesham, près de Philadelphie, États-Unis, du lundi 23 juin au dimanche 29 juin 2025.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Dreux et Monsieur le Comptable Public Assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication ou notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Dreux, le **20 JUIN 2025**

Pour le Maire,

Jean-Michel POISSON,

Adjoint au Maire suppléant,

Document certifié exécutoire
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Notification le

The image shows a circular official stamp of the Mairie de Dreux. The stamp contains the text 'MAIRIE DE DREUX' at the top and 'DREUX - LOIRET' at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, stylized blue ink signature.